

REPONSE A LA QUESTION ECRITE 2.04/20

Tournoi scolaire "CREDIT SUISSE CUP 2020" : les enfants balle au pied, les parents mal aux pieds...

M. Michel Friche, PLR

Le Conseil communal, par son Département de la culture, des sports et des écoles, a pris connaissance de la problématique évoquée de la circulation lors de la CREDIT SUISSE CUP aux Prés-Roses.

La situation sanitaire actuelle a poussé les organisateurs à annuler la version 2020 de cette compétition scolaire de football.

Cet état de fait a permis au Service de la culture, des sports et des écoles de ne pas se pencher sur des solutions immédiates et urgentes, mais davantage sur un concept à fixer dans la durée. Le projet qui sera mis en place dès la CREDIT SUISSE CUP 2021 sera également adaptable à d'autres événements futurs pouvant se dérouler aux Prés-Roses.

La volonté du Conseil communal n'est pas de fermer les parkings des Prés-Roses, mais d'en interdire l'accès dès que ces derniers seront complets ainsi qu'aux véhicules pratiquant le dépose-minute. Ceci avec l'objectif d'éviter les va-et-vient et les croisements délicats sur un chemin qui n'est pas adapté à une forte circulation (véhicules, cyclistes et piétons).

Concrètement, un barrage routier sera mis en place juste après la jonction entre le chemin des Vies-Saint-Catherine et la rue des Sports. L'accès au tennis, au camping, au manège ainsi qu'au compost communal sera toujours assuré.

Lors de la demande pour l'organisation d'une manifestation, le Service CSE exigera un dispositif à mettre sur pied par les organisateurs à l'aide de sociétaires, bénévoles ou agents de sécurité. Ceux-ci se situeront aux emplacements des parkings des Prés-Roses et assureront la communication avec les personnes placées au lieu de barrage. Une fois que les parkings seront remplis, les automobilistes souhaitant se rendre à la CREDIT SUISSE CUP seront redirigés vers les parkings environnants (La Blancherie, Gros-Pré, notamment).

Cette mesure permettra de continuer d'optimiser l'utilisation des places de stationnement à disposition aux Prés-Roses, tout en évitant la surcharge, le parcage sauvage ainsi que les va-et-vient des personnes souhaitant simplement déposer leurs enfants. Cela permettra également de favoriser de façon globale la mobilité douce.

Ce concept, afin d'être mis en place de façon conforme, impliquera une collaboration étroite avec d'autres services communaux.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Damien Chappuis

Edith Cuttat Gyger